

# Faits saillants financiers

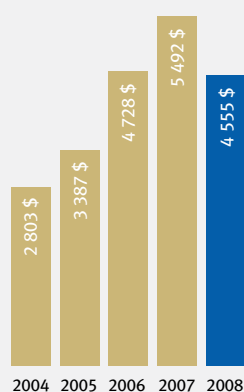
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	2008	2007	2006	2008 par rapport à 2007 Augmentation (diminution)	
<b>Rendement de l'exploitation</b>					
Total des revenus	21 582 \$	22 462 \$	20 637 \$	(880)\$	(4)%
Dotation à la provision pour pertes sur créances	1 595	791	429	804	102%
Frais autres que d'intérêt	12 351	12 473	11 495	(122)	(1)%
Bénéfice net	4 555	5 492	4 728	(937)	(17)%
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	18,0 %	24,6 %	23,5 %	n.s.	(660)p.b.
Bénéfice par action – dilué	3,38 \$	4,19 \$	3,59 \$	(0,81)\$	(19)%
<b>Capital</b> (1)					
Ratio du capital de première catégorie	9,0 %	9,4 %	9,6 %	n.m.	(40)p.b.
Ratio du capital total	11,1 %	11,5 %	11,9 %	n.m.	(40)p.b.
Actif ajusté en fonction des risques	278 579 \$	247 635 \$	223 709 \$	30 944 \$	12 %
<b>Facteurs clés</b>					
Total des prêts (avant la provision cumulative pour pertes sur prêts)	291 755 \$	239 429 \$	209 939 \$	52 326 \$	22 %
Dépôts	438 575	365 205	343 523	73 370	20 %
Total de l'actif	723 859	600 346	536 780	123 513	21 %
Biens sous gestion	226 900	161 500	143 100	65 400	40 %
Biens administrés – RBC (2)	623 300	615 100	582 300	8 200	1 %
<b>Information sur les actions ordinaires</b>					
Cours de l'action (RY sur TSX)					
Haut	55,84 \$	61,08 \$	51,49 \$	(5,24) \$	(9)%
Bas	39,05	49,50	41,29	(10,45)	(21)%
À la clôture	46,84	56,04	49,80	(9,20)	(16)%
Dividendes déclarés par action	2,00	1,82	1,44	0,18	10 %
Valeur comptable par action	20,99	17,58	16,52	3,41	19 %
Capitalisation boursière (en millions de dollars canadiens)	62 825	71 522	63 788	(8 697)	(12)%

(1) Les ratios de capital et l'actif ajusté en fonction des risques de 2008 sont calculés selon les lignes directrices publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), lesquelles sont formulées conformément au nouveau cadre de l'accord de Bâle II. Les ratios de capital et l'actif ajusté en fonction des risques des périodes précédentes sont calculés selon les lignes directrices publiées par le BSIF formulées conformément au cadre de l'accord de Bâle I. L'accord de Bâle I et l'accord de Bâle II ne sont pas directement comparables.

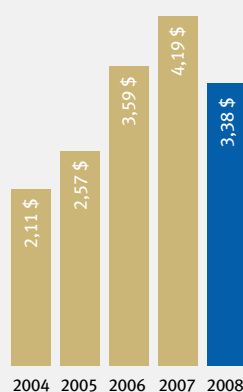
(2) Le poste Biens administrés – RBC a été révisé de manière à tenir compte des fonds communs de placement vendus par l'entremise de notre réseau de succursales canadien. Les chiffres correspondants des périodes précédentes ont été ajustés pour tenir compte de ce changement.

n.s. : non significatif

Bénéfice net



Bénéfice par action – dilué



Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

